



COMMUNIQUE DE PRESSE – Mardi 15 juin 2021

15 juin, journée mondiale contre les maltraitances : « Marquer le coup, sans marquer le pas ».

Mardi 15 juin marque la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, instaurée par l'Organisation des Nations Unies.

La nouvelle définition, mise en avant en France par la Commission de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance, distingue « *Violences* » (tout un chacun peut en être victime) et « *Maltraitances* », qui touchent des personnes en situation de vulnérabilité, peu importe leur âge (enfants, personnes atteintes de maladies, de séquelles de maladies ou d'accident, en situation de handicap, ou subissant des facteurs sociaux défavorables).

INTERROGEONS-NOUS SUR LA PORTÉE DE CETTE JOURNÉE, RESTREINTE AUX SEULES VICTIMES AGÉES.

Comment ne pas se saisir de cette occasion pour mettre en lumière ce fait de société à la fois :

- **Méconnu** : selon l'OMS, seule une situation de maltraitance sur 20 donne lieu à une alerte.
- **Fréquent** : 16% des personnes de plus de 60 ans selon une méta-analyse internationale.
- **Grave** : décès, hospitalisations et autres soins, séquelles, qualité de vie altérée.

+ 16.3% d'appels reçus en 2020

La plateforme téléphonique 3977 a reçu 28 198 appels, conduisant à l'écoute, au soutien et à l'accompagnement de 7 212 nouvelles personnes (victimes, proches ou professionnels témoins).

- + 25% pour les maltraitances psychologiques.
- + 31% pour restrictions de liberté des résidents en établissement et leurs familles.

Le nombre d'appel pour les victimes résidant en établissement a été marqué par un recul lors des confinements et a ensuite été suivi d'un net rebond.

La lutte contre les maltraitances en France n'est pas « sur des rails » : elle nécessite un effort collectif d'envergure, pour développer une culture commune des faits de maltraitances, de leurs causes, de leurs mécanismes et de leurs conséquences.

Elle implique surtout de mobiliser les moyens indispensables pour tenter d'y mettre un terme.

La Fédération 3977 préconise :

- de consacrer la journée du 15 juin à l'ensemble des victimes de maltraitances ;
- de développer une communication régulière sur les maltraitances ;
- d'organiser une enquête nationale sur un échantillon représentatif, pour prendre la mesure des maltraitances réelles (pas uniquement celles qui conduisent à une alerte) ;
- de donner un coup d'accélérateur à la politique publique consacrée à la lutte contre les maltraitances.